

Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides

Questions et réponses – 23 décembre 2021¹

PRÉCISIONS

Bois feuillus de faible qualité

Bois de feuillus durs ou de peupliers de qualité trituration.

Bois feuillus de trituration

Bois destinés à la fabrication autre que du bois d'œuvre. Les normes de mesurage des bois récoltés fixent les caractéristiques minimales des différentes qualités des grumes de feuillus durs.

PIAF

Il s'agit du Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts. Ce Programme permet, notamment une aide pour le transport des bois de la forêt vers une usine de sciage ou une cour de tri, ainsi qu'une aide à l'abattage et à l'optimisation des bois. Ces aides sont applicables selon les paramètres prévus au cadre d'application. Les taux sont calculés en \$/ha.

PEEOL

Il s'agit du Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides. Ce Programme permet le transport de la forêt, de l'usine de sciage ou de la cour de tri vers l'utilisateur final. Les taux sont calculés en \$/m³.

Utilisateur final

Cette appellation désigne :

- pour la forêt publique, une usine qui est détentrice d'un permis d'exploitation d'usine de transformation du bois et qui fait partie de la catégorie d'usines des industries des pâtes et papiers ou des industries de cogénération et des produits énergétiques;
- pour la forêt privée, une usine qui est détentrice d'un permis d'exploitation d'usine de transformation du bois et qui fait partie de la catégorie d'usines des industries des pâtes et papiers, des industries des produits dérivés du bois ou des industries de cogénération et des produits énergétiques.

¹ Les modifications par rapport à la version précédente sont en bleu.

Usine de sciage

Pour alléger le document, le terme *usine de sciage* peut faire référence également à une cour de transfert.

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les sommes réparties en forêt publique et en forêt privée sont-elles fixes ou transférables?

Les sommes disponibles seront réparties entre les catégories forêt publique et forêt privée selon un ratio 90 % - 10 %. Les sommes identifiées dans chaque catégorie ne seront pas transférées.

En forêt publique, les sommes sont réparties initialement entre les catégories des contrats de vente de gré à gré de bois sur pied et des contrats de vente de bois du Bureau de mise en marché des bois (BMMB) selon la répartition des volumes attribuables, soit 75 % pour les contrats de vente de gré à gré de bois sur pied et 25 % pour les contrats de vente du BMMB. Si le budget de l'une ou l'autre des catégories n'est pas engagé en totalité, il peut être affecté à l'autre catégorie.

Le BMMB est à analyser les besoins PEEOL pour la dernière vente de 2021-2022, qui est prévue le 24 janvier 2022, afin d'assurer l'utilisation optimale du budget 2021-2022.

Est-ce que les feuillus récoltés dans les peuplements de pins sont admissibles?

Oui. L'aménagement des peuplements de pins blanc et rouge s'apparente à celui des peuplements de feuillus durs. Ainsi, les peuplements de pins blanc et rouge sont considérés au même titre que les peuplements feuillus et mixtes à dominance feuillue pour l'admissibilité au PEEOL.

Est-ce que les bois récoltés avant l'annonce sont admissibles au PEEOL?

Le Programme couvre la récolte des années 2021-2022 et 2022-2023 et prendra fin le 31 mars 2023. Les bois récoltés avant l'annonce du PEEOL 2021-2023 sont éligibles s'ils proviennent de la forêt privée ou de la programmation annuelle. Les bois provenant du marché libre qui ont été récoltés avant l'annonce du PEEOL ne sont pas admissibles.

Est-ce que les bois planifiés dans les érablières acéricoles sont éligibles à l'aide PEEOL?

Oui. L'utilisation de la superficie forestière n'influence pas l'admissibilité au PEEOL.

Est-ce que le PEEOL sera reconduit en 2023-2024?

L'objectif général de ce Programme est de permettre, de façon exceptionnelle, l'écoulement des volumes de bois feuillus de faible qualité issus des forêts publiques et privées des régions de l'Outaouais et des Laurentides. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ne souhaite pas le maintenir à long terme.

Dans quel cas la MRC Antoine-Labelle n'est pas éligible?

Les bois de peupliers en provenance des forêts privées de la MRC Antoine-Labelle ne sont pas éligibles au PEEOL.

Est-ce que le hêtre de qualité B et C est admissible au PEEOL?

Non. L'objectif général du PEEOL est de permettre, de façon exceptionnelle, l'écoulement des volumes de bois feuillus de faible qualité issus des forêts publiques et privées des régions de l'Outaouais et des Laurentides. Le hêtre de qualité B et C ne correspond pas à la définition de feuillu de faible qualité.

QUESTIONS D'ADMISSIBILITÉ DES DÉPENSES

Est-ce que les dépenses admissibles au PEEOL sont identiques à celles de 2020-2021?

Oui. Les activités admissibles et non admissibles sont les mêmes que la saison dernière.

Est-ce que l'outil de calcul du volet II est identique à celui de 2020-2021?

Oui. Les aides PIAF du volet II intégrées dans l'outil de calcul PEEOL sont calculées de la même façon que la saison dernière.

Est-ce que l'aide financière associée au PEEOL peut être demandée si le crédit sylvicole n'est pas atteint à 100 %?

Oui. L'aide au PEEOL est distincte des crédits sylvicoles obtenus.

Est-ce que les activités reliées aux cours de transfert sont admissibles?

Oui. Les activités de transport comprenant le chargement et le déchargement faits dans la cour de transfert ou de l'usine sont des activités admissibles au PEEOL.

Pourquoi l'aide PEEOL est limitée à 40 \$/m³?

Le plafond de 40 \$/m³ est un élément précisé dans le cadre normatif approuvé par le Secrétariat du Conseil du trésor. Il a été instauré afin de maximiser les volumes admissibles au PEEOL à l'intérieur du budget alloué.

Quels paramètres doivent être utilisés dans les outils de calcul?

Les paramètres utilisés lors de la présentation étaient fictifs. Il faut inscrire les données réelles lors de la saisie dans les outils de calcul.

Les aides sont-elles en volume ou en superficie?

Les aides PIAF sont en \$/ha alors que les aides PEEOL sont en \$/m³

Est-ce que le bénéficiaire de garantie d'approvisionnement désigné (BGAd) peut demander l'aide PEEOL même si la livraison est retardée?

Non. Pour les aides PEEOL de la forêt jusqu'à l'usine de trituration, elles sont payables seulement lorsque les bois de trituration sont transportés jusqu'à l'utilisateur final. Pour les aides PIAF du volet II intégrées à l'outil de calcul PEEOL, le BGAd peut demander l'aide selon la même procédure que les aides PIAF associées aux bois en garantie.

Pourquoi certaines aides ont augmenté par rapport à l'an passé alors que d'autres ont diminué?

Les calculs de cette année ont été réalisés en intégrant les temps de cycle. Ainsi, les aides associées à des distances plus courtes ont augmenté alors que celles associées à des distances plus longues ont diminué. L'intégration des temps de cycle aux calculs fait suite aux commentaires reçus l'an dernier.

GESTION DU PEEOL ET DU PIAF

Pour plus de précisions sur le mode de fonctionnement, référez-vous au cadre d'application pour le calcul des aides du PEEOL et du PIAF disponible sur le site internet du BMMB.

<https://bmbb.gouv.qc.ca/publications-et-reglements/valeur-des-traitements-sylvicoles/peeol/>